



Grenoble, le 24 janvier 2025

RD 530 : les travaux de sécurisation se poursuivent

L'éboulement tragique survenu le 20 décembre dernier sur la route départementale 530 à l'aval de Venosc a déstabilisé une masse rocheuse qui menace la route. Le Département a mis en place une protection provisoire, permettant à nouveau d'ouvrir à la circulation sous alternat depuis le 12 janvier. Suite aux travaux préparatoires achevés cette semaine pour accéder à cette masse rocheuse, le Département réalisera prochainement un minage pour l'éliminer définitivement.

Quinze jours de travaux seront nécessaires dans les prochaines semaines pour éliminer ce bloc rocheux. Ces jours seront planifiés au fur et à mesure en fonction des conditions météorologiques. Les fermetures, quand elles auront lieu, seront effectives de 9h30 à 17h. La route restera ouverte sous alternat la nuit, entre 17h30 et 9h, et les week-ends.

Trois exceptions à cette programmation :

- Déjà fixés, des travaux obligeront à **la fermeture exceptionnelle de la route demain, samedi 25 janvier**, sous réserve de la météo.
- Les jours de pluies abondantes, la route pourra être fermée pour sécuriser ses usagers.
- Le jour où le minage sera réalisé, il sera nécessaire de fermer totalement la route entre 24 et 36 heures d'affilée.

Les habitants seront informés des conditions d'ouverture de la route au fur et à mesure, la programmation des travaux étant totalement dépendante des conditions météorologiques. Les usagers peuvent également s'informer des conditions et modalités de circulation sur www.itinisere.fr

Le Département est pleinement conscient de l'impact de ces fermetures sur la vie quotidienne des habitants de la vallée, mais la priorité reste la sécurité de tous.

Les travaux préparatoires au traitement de la masse rocheuse instable, engagés le 14 janvier, ont permis de réévaluer son volume à 100 m³, et de définir la solution à mettre en œuvre pour l'éliminer. Cette dernière consiste à réaliser des purges, équiper le site d'une instrumentation pour surveiller la masse pendant le travail des ouvriers et ainsi assurer leur sécurité, installer un atelier de forage. La dernière étape consistera à réaliser les forages et le minage des éléments instables, puis le nettoyage.

Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr